

Lundi 26/01/2015

## À noter

### La CCI accompagne la COVATI sur le volet ZAE

De 2015 à 2017 **Marketing territorial.** La CCI Côte-d'Or a signé avec la COVATI une convention de coopération portant sur la valorisation des parcs d'activités du territoire des vallées de la Tille et de l'Ignon, et notamment du « Seuil de Bourgogne », situé à proximité de l'A31 et de l'échangeur de Til-Châtel. Ainsi, jusqu'à la fin de l'année 2017, l'intercommunalité bénéficiera de l'expertise et des actions de la CCI21, en faveur de ses parcs d'activités. Avec 3 axes de travail identifiés : positionnement (analyses et définition d'une stratégie), promotion (développement d'outils de communication), et soutien à la commercialisation (prospection, événementiel, etc.). Cette convention formalise une « *politique commune de développement économique local* », la CCI21 ayant en effet, en termes de marketing territorial, des objectifs complémentaires à ceux de la COVATI et de nombreuses intercommunalités de Côte-d'Or.

- Convention de coopération en faveur de l'attractivité du territoire, entre la CCI21 et la COVATI (Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon)
- 2015/ 2016/ 2017
- Contact : Emmanuel Bughin / 03.80.65.91.91 / [emmanuel.bughin@cci21.fr](mailto:emmanuel.bughin@cci21.fr)
- **Des photos sont disponibles sur demande pour les journalistes**

## Les RV périodiques de la CCI21

**Création d'entreprise**  
Jeudi 12 février à Dijon

### Atelier « Tendances et idées de business »

De 9h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.  
De nouvelles idées émergent chaque jour. Comment identifier celles qu'on peut transformer en réalité économique et en projet d'entreprise ?

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / [toianti.baco@cci21.fr](mailto:toianti.baco@cci21.fr)

**Création d'entreprise**  
Jeudi 12 février à Beaune

### Atelier « Le micro-entrepreneur »

De 16h00 à 17h30, à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune.  
Un atelier pour découvrir les véritables modalités du régime « micro-entreprise », et en finir avec les idées reçues.

Contact : Jean-Michel Jeantet / 03.80.26.39.43 / [jean-michel.jeantet@cci21.fr](mailto:jean-michel.jeantet@cci21.fr)

## Les RV périodiques de la CCI21 (suite)

---

### Création d'entreprise

Mardi 17 février à Montbard

#### Réunion d'information collective « **Se mettre à son compte** »

De 14h00 à 17h00, à l'antenne de Haute Côte-d'Or de la CCI21, 14 avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Montbard.

Les différentes étapes de la création/ reprise d'entreprise, les dispositifs d'accompagnement des créateurs/ repreneurs.

Contact : Irène Bianchi / 03.80.92.39.67 / [irene.bianchi@cci21.fr](mailto:irene.bianchi@cci21.fr)

---

### Création d'entreprise

Mercredi 18 février à Dijon

#### Atelier « **L'importance de la communication** »

De 9h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.

Pourquoi est-il important de communiquer quand on crée une entreprise ? Quelles astuces faut-il connaître ? Quels sont les moyens dont disposent les créateurs d'entreprises ?

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / [toianti.baco@cci21.fr](mailto:toianti.baco@cci21.fr)

---

## Contact presse

---

- Katia Chabod [katia.chabod@cci21.fr](mailto:katia.chabod@cci21.fr) 03.80.65.91.53.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : [www.cci21.fr](http://www.cci21.fr)